

# Un SDHI puissant, conçu pour l'endurance



syngenta®



## INFORMATION TECHNIQUE SUR LE PRODUIT

### Un SDHI puissant offrant une maîtrise durable des maladies

Posterity®, un SDHI de nouvelle génération du groupe 7 (FRAC), a été conçu pour la puissance et l'endurance. Homologué pour tous les types de gazon dans les terrains de golf, il convient aux solutions agronomiques en offrant jusqu'à 28 jours de suppression de la brûlure en plaques et de la plaque nivéale. Le fongicide Posterity est le fruit des plus récentes avancées dans la technologie des SDHI (inhibiteurs de la succinate-déshydrogénase) : il offre une protection contre les maladies pendant toutes les saisons, sans faillir sous la pression.

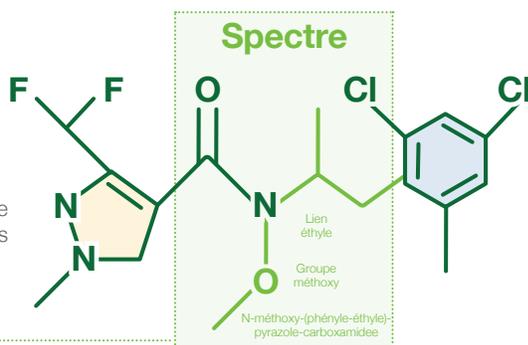
### Classe chimique

Le pydiflumétofène, le principe actif de Posterity®, est un fongicide systémique conçu pour rester plus longtemps dans la plante, où il reste en place même sous forte pression. Il offre un rendement accru et une excellente résistance à l'entraînement par la pluie grâce à sa grande affinité pour la couche cireuse des graminées à gazon. Posterity se lie fermement aux enzymes du complexe II chez les pathogènes ciblés et profite ainsi d'une performance accrue.

### Le fongicide Posterity® : un SDHI de nouvelle génération offrant puissance, spectre et endurance

#### Puissance

Groupe des pyrazoles carboxyliques – caractéristique des produits les plus puissants et les plus efficaces.



#### Endurance

Partie lipophile – permet une durée de suppression prolongée contre un large éventail de maladies.

Un lien **N-méthoxy-éthyle** exclusif permet de combiner ces caractéristiques de pointe dans une seule molécule, pour la toute première fois.

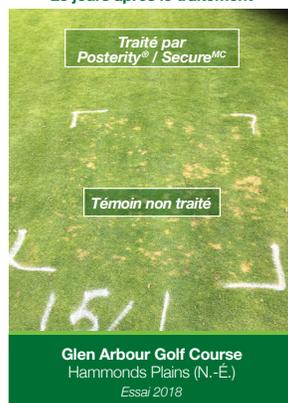
### Mode d'action

Posterity® supprime les maladies du gazon en bloquant la respiration des pathogènes. Cette inhibition de la respiration empêche la germination des spores et la croissance du mycélium.

### Mis à l'essai sur des terrains de golf

Syngenta a fait équipe avec des surintendants de golf à travers le Canada pour effectuer des essais de maîtrise de la brûlure en plaques et de la plaque nivéale. Posterity® a généré des résultats exceptionnels.

28 jours après le traitement



Glen Arbour Golf Course  
Hammonds Plains (N.-É.)  
Essai 2018

30 jours après le traitement



Saugeen Golf Club  
Port Elgin (Ont.)  
Essai 2018



## APPLICATION DANS LE GAZON

### Formulation et couverture

Posterity® est offert sous forme de suspension concentrée (SC). Un bidon de 3,1 litres de Posterity permet de traiter 6 hectares (15 acres) à la dose élevée recommandée pour la suppression de la brûlure en plaques.

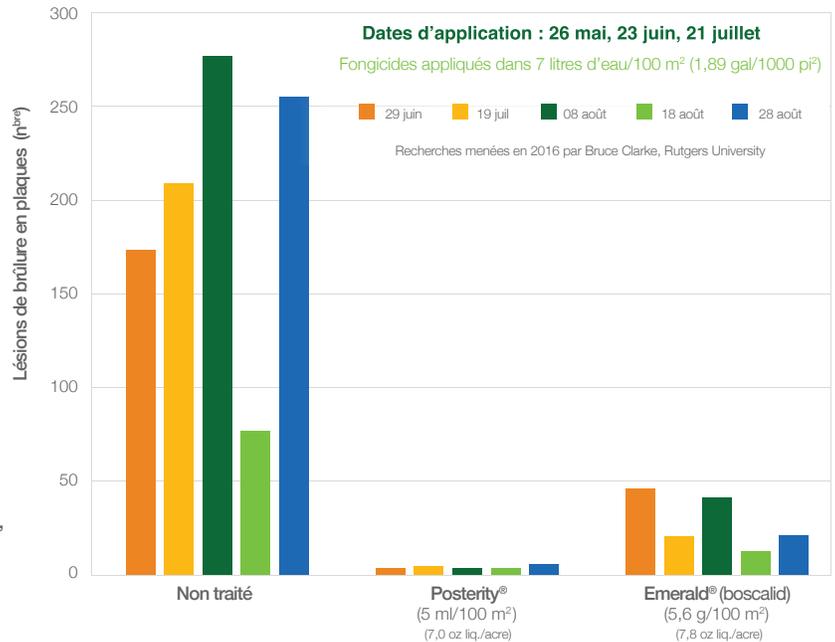
### Matière active

Posterity® fournit de 0,5 à 2 grammes de matière active aux 100 m<sup>2</sup>. Les surintendants peuvent ainsi réduire la charge environnementale sans compromettre l'efficacité de ce nouvel agent chimique.

### Recommandations pour l'utilisation

Posterity® offre une large fourchette de doses d'emploi et d'intervalles de traitement (de 14 à 28 jours) pour les traitements préventifs et curatifs. Afin de réduire le potentiel de résistance aux agents de la classe des SDHI, ne pas faire plus de deux applications consécutives de Posterity; alterner ou utiliser en mélange avec un fongicide de contact tel que Daconil® ou Secure®.

### Intervalles de 28 jours entre les traitements estivaux – brûlure en plaques



Matière active	Formulation	Caisses	Couverture/caisse	Buses
Pydiflumétofène	Suspension concentrée	2 x 3,1 L	6,2 – 24,8 ha (15 – 61 acres)	AI, y compris: Syngenta XC 04 Syngenta XC 08 XR

Maladie supprimée	Dose de produit/100 m <sup>2</sup>	Intervalle (jours)	Groupe FRAC
Brûlure en plaques	2,5 – 5,0 ml	14 – 28	7
Plaques nivéales (Microdochium)	5 – 10 ml	21 – 28	

Pour en savoir plus sur Posterity®, visitez

[greencast.ca](http://greencast.ca)

 **Posterity®**  
Fongicide

**syngenta.**

Pour plus d'information, communiquez avec votre spécialiste du gazon Syngenta, visitez [GreenCast.ca](http://GreenCast.ca), ou suivez @SyngentaTurfCA sur Twitter. Service à la clientèle : 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682).

Toujours lire les directives de l'étiquette et s'y conformer. Daconil®, GreenCast®, Posterity®, la Bordure Alliance, le pictogramme Détermination et le logo Syngenta sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta. Secure® est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltd. Toutes les autres marques sont la propriété de leur titulaire respectif. © Syngenta, 2019.